

**PLAN D'ENGAGEMENT
VERS LA RÉUSSITE
2023-2027**



**Centre
de services scolaire
de Laval**

Québec 

VERS LA RÉUSSITE

Le **PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027** a été approuvé
par le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Laval le 26 juin 2023.

À noter que ce document est conforme aux rectifications de l'orthographe.

PEVR

23 · 27

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
PRÉAMBULE	7
NOTRE MISSION	9
NOTRE VISION	10
NOS VALEURS	13
DÉCLARATION DE SERVICES	14
SERVICES AUX ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES	14
SERVICES AUX ENTREPRISES	16
SERVICES AUX CITOYENS	17
ACCÈS À L'INFORMATION	17
ARCHIVES	17
SERVICES-CONSEILS	17
TAXE SCOLAIRE	19
TRAITEMENT DES PLAINTES ET PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE	19
NOTRE CONTEXTE	20
LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL	20
À PROPOS DE NOS ÉLÈVES	20
À PROPOS DE NOS ÉQUIPES	22
UN PARC IMMOBILIER D'ENVERGURE	22
BUDGET	23
UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ENGAGÉE	23
FAVORISER LA RÉUSSITE : PRIORISER LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION	24
DES DÉFIS IMPORTANTS	27
NOS ORIENTATIONS	37
NOS OBJECTIFS ET NOS INDICATEURS	39
BUT ULTIME	42
ORIENTATION 1 – ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS	44
ORIENTATION 2 – APPLIQUER LES MEILLEURES PRATIQUES	46
ORIENTATION 3 – OFFRIR UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA RÉUSSITE	49
MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION	51

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Le **PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2023-2027** vient tracer la route sur laquelle le Centre de services scolaire (CSS) de Laval s'engage pour les quatre prochaines années. Cette réflexion stratégique d'envergure a nécessité l'implication de nombreux intervenants. En cohérence avec les orientations exprimées par le ministère de l'Éducation, il en découle un vaste travail collaboratif et consultatif où différentes instances sont venues enrichir la portée du PEVR. Le **PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027** vient s'intégrer dans la planification stratégique d'une organisation innovante, qui vise d'abord et avant tout à jouer un rôle déterminant auprès des élèves et de leur réussite.

Je tiens à saluer le travail du Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) qui avait cette importante responsabilité d'élaborer notre PEVR. Accompagné d'une équipe multidisciplinaire et nourri par diverses consultations, séances de travail et exercices de vision, il a permis cette mise en commun des savoirs et des expertises d'où en résulte aujourd'hui une planification qui saura influencer les actions du CSS de Laval et de ses équipes pour encore de nombreuses années. L'organisation vient plus que jamais démontrer toute l'importance d'une collectivité mobilisée autour de l'élève.

Au-delà de cette démarche rigoureuse qui présente notre but ultime, nos trois grandes orientations et leurs objectifs, se dégage une vision, porteuse et franche. Celle qui vient confirmer où nous allons et comment nous comptons répondre à notre mission. Cette vision vient justifier nos actions concertées pour la réussite des élèves dans une culture d'amélioration continue. Elle met en scène des établissements efficaces et appuyés par une communauté engagée. Elle démontre que notre organisation n'hésitera jamais à se questionner, à élever ses pratiques pour faire mieux, toujours mieux.

Notre vision vient baliser ce qui fait de nous une organisation apprenante où nous évoluons collectivement, dans un climat de bienveillance et de confiance partagée, où les rôles et responsabilités de tous sont définis. Une organisation qui s'inspire de la diversité des expertises et qui s'appuie sur des données probantes dans la prise de décision. Une organisation qui célèbre ses succès, apprend de ses erreurs et favorise le développement professionnel de l'ensemble de ses équipes.

Merci à chacun de vous, membres du personnel, parents, élèves, partenaires, qui avez construit, avec le CERÉ, ce nouveau **PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE**. Vous avez été d'une inspiration sans égal, vous l'avez défini, il est vôtre, il est nôtre. Il est nous.

Le directeur général,



Yves Michel Volcy





PRÉAMBULE

Dans le respect de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) a la responsabilité d'élaborer et de proposer au centre de services scolaire un **PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)**. Au Centre de services scolaire (CSS) de Laval, le CERÉ a été accompagné par une équipe projet multidisciplinaire composée d'une quinzaine d'experts en pédagogie, en communication et en gestion stratégique afin de réaliser cet important mandat. Le **PEVR 2023-2027** est donc le fruit d'une démarche collaborative dans laquelle l'ensemble des instances prévues par la loi ont été consultées, où des ateliers de travail ont été organisés et où l'opinion de tous les intervenants, membres du personnel comme élèves, est apparue comme un vecteur de décisions. Dans un esprit de cohérence et de continuité, l'élaboration du nouveau **PEVR 2023-2027** a permis de mettre à contribution l'intelligence collective de notre grande communauté éducative tout en considérant les résultats et les leçons apprises dans le cadre des travaux réalisés en 2018-2023.



C'est d'ailleurs l'une des forces de ce nouveau **PEVR**. Il est visionnaire, mais demeure en toute cohérence avec la réalité et les enjeux de ses milieux. En tête d'affiche à ce **PEVR** se retrouvent donc trois grandes orientations qui guideront nos actions au cours des prochaines années.

Notre **PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE** illustre, en toute transparence, à la fois ce que nous sommes et vers où nous voulons aller. Servant de guide aux établissements pour l'élaboration de leurs projets éducatifs, il témoigne de notre volonté de toujours nous améliorer et de demeurer une organisation efficace, apprenante ainsi que respectueuse des gens qui la composent. Notre **PEVR** vient ainsi s'insérer harmonieusement dans la planification stratégique 2023-2027 de notre organisation, en toute cohérence avec les orientations ministérielles, et ce, afin de mobiliser nos équipes à travailler ensemble sur des objectifs axés vers la réussite de nos élèves, jeunes et adultes.



NOTRE MISSION



Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région (LIP, article 207.1).

NOTRE VISION

Engagés à accompagner chaque élève

VERS LA RÉUSSITE

grâce à l'excellence d'une communauté éducative
APPRENANTE, EFFICACE et soutenue par une culture
d'**AMÉLIORATION CONTINUE**.

ORGANISATION APPRENANTE

Une organisation apprenante est celle qui évolue collectivement, dans un climat de confiance partagée, où les rôles et responsabilités de tous sont définis. Elle prend en compte la diversité des opinions et des expertises dans la prise de décision, et ce, par des actions concertées pour la réussite des élèves.

Elle célèbre ses succès, apprend de ses erreurs, et favorise le développement professionnel de l'ensemble des apprenants.



AMÉLIORATION CONTINUE



NOTRE BUT ULTIME
FAIRE RÉUSSIR

AMÉLIORATION CONTINUE

Un engagement collectif à remettre continuellement en question nos façons de faire en vue de faire mieux, toujours mieux, au bénéfice de la réussite des élèves et du sentiment d'efficacité personnel et collectif de la communauté éducative lavalloise.



ORGANISATION EFFICACE

Une organisation efficace préconise le travail collaboratif, l'application des meilleures pratiques ainsi que des communications claires, précises et ordonnées permettant un réel engagement des membres et favorisant le déploiement d'une vision partagée, axée sur l'atteinte des objectifs et l'optimisation des ressources, en cohérence avec les priorités organisationnelles.





NOS VALEURS



ENGAGEMENT

C'est chacun des membres de notre communauté éducative faisant preuve de volonté à intervenir de façon cohérente dans ses actions quotidiennes, à incarner un modèle d'excellence, à rechercher activement des solutions et à jouer pleinement son rôle en tant qu'acteur de première ligne en éducation.



COLLABORATION

C'est chacun des membres de notre communauté éducative faisant partie de groupes travaillant ensemble, dans un esprit de bienveillance, de disponibilité, d'ouverture, ainsi que de partage de ses connaissances et des pratiques probantes, le tout, en vue d'atteindre un objectif commun.



ADAPTABILITÉ

C'est chacun des membres de notre communauté éducative démontrant une ouverture et une aisance à modifier ses comportements à la suite d'une nouvelle information ou d'une situation dans un environnement qui évolue, et ce, afin de travailler de façon plus efficace vers l'atteinte de nos cibles dans un esprit d'amélioration continue.

DÉCLARATION DE SERVICES

Pour réaliser sa mission, le Centre de services scolaire de Laval offre de nombreux services à la population lavalloise :

- SERVICES AUX ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES
- SERVICES AUX ENTREPRISES
- SERVICES AUX CITOYENS

SERVICES AUX ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES

La réussite et la persévérance scolaires étant au cœur des préoccupations du CSS de Laval, chaque établissement d'enseignement doit se doter d'un projet éducatif cohérent avec le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du centre de services scolaire. Par ailleurs, de nombreux services sont offerts aux élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

En effet, le centre de services scolaire offre de nombreux services éducatifs ayant pour objectif de répondre aux besoins de tous les élèves. Au préscolaire et au primaire, des projets particuliers ou des options variées sont disponibles pour les élèves, que ce soit, par exemple, le programme arts-études en musique, le profil en arts ou en sports, l'enseignement de la robotique ou l'enseignement intensif de l'anglais. Deux écoles primaires offrent un programme de Baccalauréat international (IB) alors que deux écoles alternatives proposent une approche pédagogique particulière. Par ailleurs, l'ensemble des écoles primaires du CSS de Laval offre un service de garde et un service des dineurs. La compétence en lecture étant un fondement de la réussite scolaire, les établissements sont aussi dotés d'une vaste sélection de littérature jeunesse qui est mise à la disposition des élèves.

Au secondaire, le CSS de Laval offre un enseignement permettant d'obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une qualification dans un des parcours de formation axée sur l'emploi. Les élèves handicapés ou présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère qui adhèrent au programme DÉFIS (Démarche éducative favorisant l'intégration sociale) reçoivent une attestation d'études reconnue par le ministère de l'Éducation. La motivation étant un facteur important de réussite, le CSS de Laval considère primordial d'offrir aux élèves un éventail de programmes particuliers, de projets en concomitance, de concentrations et d'options qui répondent aux différents champs d'intérêt des élèves. Le CSS de Laval se distingue également par ses projets d'enrichissement pédagogique, notamment en musique, en arts et en sports ainsi que par l'École d'éducation internationale de Laval. Les détails sont disponibles sur le site Internet www.ton-univers.ca.

Les déplacements actifs étant valorisés et reconnus au CSS de Laval, les écoles se retrouvent au cœur des quartiers lavallois, offrant ainsi une proximité avec le lieu de résidence des élèves, optimisant le nombre d'élèves marcheurs et favorisant le développement de saines habitudes de vie. Parallèlement, plusieurs milliers d'élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire utilisent aussi le transport scolaire pour effectuer le trajet entre l'école et la maison. L'admissibilité au transport vers son école de quartier est établie en fonction de la distance entre l'école de quartier et le domicile de l'élève.

Les centres de formation professionnelle du CSS de Laval offrent près de 60 programmes spécialisés dans 14 secteurs de l'activité économique québécoise qui permettent aux élèves d'entrer sur le marché du travail. Différentes formules sont proposées aux élèves, allant de la fréquentation régulière à l'alternance travail-études ou la concomitance. La concomitance permet à l'élève de poursuivre simultanément un programme en formation professionnelle et une formation générale du secondaire, que ce soit dans une école secondaire ou dans un centre d'éducation des adultes. Les élèves peuvent obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP), une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou une attestation d'études professionnelles (AEP). Un diplôme peut également être accordé aux personnes possédant de l'expérience sur le marché du travail, et ce, grâce au processus de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Les détails sont disponibles au www.macARRIERESEDessine.com.

Les centres d'éducation des adultes du Centre de services scolaire de Laval offrent la formation de base (alphabétisation), des cours de formation générale des 1^{er} et 2^e cycles du secondaire, des cours préalables à la formation professionnelle ou au collégial, l'intégration sociale, l'intégration socioprofessionnelle, la francisation, les services d'éducation populaire et la formation à distance assistée (FADA). Les détails sont disponibles sur le site www.ealaval.com.

Le CSS de Laval, que ce soit au primaire, au secondaire, à l'éducation des adultes, à la formation professionnelle ou par le biais de ses écoles spécialisées, offre de nombreux services afin de soutenir les élèves dans leur cheminement scolaire tout en considérant leurs besoins et leurs aptitudes. Ainsi, certains élèves bénéficient de services de récupération, d'orthopédagogie, d'orthophonie, de psychologie, d'ergothérapie, de psychoéducation, d'orientation et d'information scolaires, d'animation spirituelle et d'engagement communautaire, d'accueil ou de soutien à l'intégration en classe ordinaire, pour ne nommer que ceux-là.





SERVICES AUX ENTREPRISES

Formation Korpus propose des services aux entreprises et de la formation continue. Spécialisé dans l'élaboration de formations sur mesure axées sur le développement des compétences de la main-d'œuvre, Formation Korpus sait répondre aux besoins des gestionnaires ou des membres du personnel, et ce, en cohésion avec la réalité particulière des organisations.

L'expertise Korpus, c'est 11 centres partenaires avec des infrastructures et des équipements de pointe pouvant répondre aux formations spécialisées, des formateurs qualifiés et spécialistes dans leurs domaines, une offre de service riche et variée, des approches et des horaires flexibles adaptés aux réalités du milieu du travail. De plus amples renseignements sont disponibles sur le site [Korpus.ca](https://www.korpus.ca) ou par téléphone au 450 662-7000, poste 1771.

SERVICES AUX CITOYENS

Les établissements scolaires étant au cœur des quartiers lavallois, le CSS de Laval produit divers outils de communication afin de répondre aux besoins variés de la communauté. Les citoyens sont invités à s'inscrire au Cyberbulletin du CSS de Laval, à suivre sa page Facebook, ses comptes Instagram et LinkedIn ou à visiter son site Internet. Une foule d'informations sont disponibles sur ces différentes plateformes afin que l'éducation occupe une place de choix au sein de la population lavalloise. Pour toute question plus ciblée, il est toujours possible de joindre le CSS de Laval par téléphone, en composant le 450 662-7000.

ACCÈS À L'INFORMATION

Parmi les services offerts aux citoyens, précisons que le Secrétariat général du CSS de Laval a notamment la responsabilité de toute demande d'accès à l'information, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Il est possible de joindre le Secrétariat général à secretariatgeneral@csslaval.gouv.qc.ca ou en composant le 450 662-7000, poste 1201.

ARCHIVES

Chaque année, le Centre de gestion de l'information et des archives répond à plus de 2 000 demandes de documents (bulletins, relevés de notes, etc.) provenant du grand public, de divers organismes, de même que des établissements et des services du CSS de Laval. Il est possible de joindre le Centre de gestion de l'information et des archives à archives@csslaval.gouv.qc.ca ou en composant le 450 662-7000, poste 1239.

SERVICES-CONSEILS

Le Guichet conseil du CSS de Laval propose aux citoyens des services personnalisés, gratuits et exclusifs, que ce soit pour de l'accueil, des références, des conseils ou de l'accompagnement. Les services sont variés : analyse de dossiers scolaires, accompagnement pour la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), tests diagnostiques scolaires, test pour l'équivalence de niveau de scolarité (TENS), test de développement général (TDG), plan de formation, attestation pour la Commission de la construction du Québec (CCQ) et rencontres pour de l'information scolaire et professionnelle ainsi qu'en orientation. Il est possible de joindre l'équipe du Guichet conseil au 450 662-5784 ou d'obtenir plus d'information en consultant le site www.macARRIERESEDessine.com.



TAXE SCOLAIRE

Le CSS de Laval répond notamment aux questions des citoyens relativement à leur compte de taxe scolaire et peut, sur demande, émettre des relevés de compte. La taxe scolaire permet d'offrir des services directs aux élèves, d'entretenir plus de 110 bâtiments scolaires, d'offrir chaque jour du transport scolaire à plus de 25 000 élèves, d'assumer les coûts de la consommation énergétique, de voir au fonctionnement des établissements scolaires (direction, secrétariat et conciergerie) et d'offrir des services administratifs visant à soutenir les établissements. Le Service de la taxe scolaire ne perçoit aucun paiement à ses bureaux, mais propose diverses façons de procéder au paiement, que ce soit par Internet, à une institution financière ou par la poste. De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Internet www.csslaval.gouv.qc.ca/taxescolaire et il est possible de joindre le Service de la taxe scolaire à taxe@csslaval.gouv.qc.ca ou en composant le 450 662-7000, poste 1899.

TRAITEMENT DES PLAINTES ET PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Afin de favoriser le règlement rapide des insatisfactions des élèves ou de leurs parents, le Centre de services scolaire de Laval favorise le règlement à la source des insatisfactions, par les intervenants directement concernés, le tout, afin de préserver la bonne collaboration qui se doit d'exister entre l'établissement et la population qu'elle dessert. Toutes les étapes du cheminement d'une plainte et les informations utiles à cet effet se retrouvent à www.csslaval.gouv.qc.ca/plaintes.

NOTRE CONTEXTE

LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL

Le Centre de services scolaire de Laval est l'un des plus importants centres de services scolaires du Québec, desservant l'une des villes les plus peuplées de la province avec plus de 400 000 habitants.

À PROPOS DE NOS ÉLÈVES

Plus précisément, en 2022-2023, le Centre de services scolaire de Laval scolarise plus de 55 000 élèves, soit plus de 27 000 élèves du préscolaire et du primaire et près de 17 000 élèves au secondaire. Du côté du secteur adultes, on dénombre près de 11 000 élèves, soit près de 7 000 élèves en formation professionnelle, plus de 500 élèves inscrits à l'attestation d'études professionnelles, près de 3 000 élèves à l'éducation des adultes et plus de 800 élèves en formation à distance assistée. Certains secteurs de Laval présentent des enjeux de surpopulation chez les jeunes de moins de 18 ans, ce qui se reflète inévitablement dans nos établissements scolaires. De 1996 à 2020, le nombre de jeunes de moins de 18 ans a augmenté à Laval, passant de plus de 78 000 à plus de 88 000, soit une croissance de 12,8 %. Le nombre d'adolescents de 12 à 17 ans est passé de plus de 26 000 à plus de 30 000. En 2020, l'Institut de la statistique du Québec projetait que le nombre de jeunes lavallois devrait continuer d'augmenter dans les années à venir¹.



¹ Portrait sociodémographique et de santé 2020 des jeunes de 0 à 17 ans de Laval. Laval, 2021.



Ce sont 70,4 % des élèves inscrits au préscolaire, au primaire ou au secondaire qui sont issus de l'immigration (dont l'un des parents est né à l'extérieur du Canada), et ce taux a connu une constante augmentation au cours des dernières années. Toujours au secteur jeunes, on compte près de 37 % des élèves pour qui la langue parlée à la maison est autre que le français.

Il faut savoir également que le CSS de Laval compte plus de 3 200 élèves handicapés, toutes catégories confondues, qui sont scolarisés au secteur jeunes. Pour l'ensemble de l'organisation, les élèves handicapés représentent plus de 7,2 % des élèves scolarisés au CSS de Laval, ce qui correspond au plus grand nombre d'élèves handicapés scolarisés parmi les 8 centres de services scolaires environnants.

À PROPOS DE NOS ÉQUIPES

Le CSS de Laval est l'un des plus importants employeurs de Laval avec près de 11 500 employés. Plus précisément, en 2022-2023, la grande équipe du CSS de Laval se décline comme suit :

- 5984 membres du personnel enseignant
- 3981 membres du personnel technique, de bureau et paratechnique
- 625 membres du personnel ouvrier ou d'entretien
- 416 membres du personnel professionnel
- 435 membres du personnel d'encadrement



UN PARC IMMOBILIER D'ENVERGURE

En 2022-2023, les élèves sont scolarisés dans 86 établissements scolaires répartis aux quatre coins du territoire lavallois.

- 61 écoles préscolaires-primaires
- 14 écoles secondaires
- 5 centres d'éducation des adultes
- 6 centres de formation professionnelle

À ces établissements s'ajoutent un service aux entreprises et de formation continue (Formation Korpus) ainsi qu'un Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), soit notre Guichet conseil.

Parmi ces établissements, 12 écoles primaires et 3 écoles secondaires présentent, en 2022-2023, un indice de milieu socioéconomique (IMSE) de 8 à 10, étant ainsi considérées en milieu défavorisé.

La situation de notre parc immobilier où plusieurs établissements sont vieillissants et pour lesquels la réfection totale ou partielle est en cours demeure un élément de contexte à considérer.

BUDGET

Pour l'année 2022-2023, le CSS de Laval présente un budget de fonctionnement de 662 M\$ et 50 M\$ en service de la dette pour un total de 712 M\$. Des projets d'investissement sont prévus pour un montant de 74 M\$.

Par ailleurs, un financement de 55 M\$ visant le maintien de 20 de nos bâtiments a été octroyé au budget 2022-2023 par le ministère de l'Éducation (MEQ), ce qui porte à plus de 670 M\$ les sommes accordées au CSS de Laval pour procéder à la construction, l'agrandissement ou la rénovation d'établissements au cours des années suivantes.

UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ENGAGÉE

Le CSS de Laval a le privilège de collaborer avec un milieu engagé et mobilisé, que ce soit au niveau politique, municipal, communautaire, des affaires, de la santé ou de l'éducation. Les nombreux partenaires du CSS de Laval favorisent la cohésion et la concertation afin de déployer des initiatives porteuses pour les élèves lavallois, notamment en collaboration avec notre instance régionale en matière de persévérance scolaire, le Regroupement lavallois pour la réussite éducative.



FAVORISER LA RÉUSSITE : PRIORISER LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION

En tant qu'organisation scolaire, il va de soi que notre mission première demeure de favoriser la réussite sous toutes ses formes. Nos actions doivent nous porter à agir auprès des élèves en les aidant à se donner des objectifs afin d'alimenter leur motivation et leur persévérance, et ainsi de les guider sur le chemin de la réussite.

À cet égard, nous avons réduit notre taux de sorties sans diplôme ni qualification de 14,8 % à 12,3 %² en 6 ans. Il faut savoir que les élèves de 15 ans et moins représentent toutefois la tranche d'âge pour laquelle ce taux est le plus important depuis les 4 dernières années. Fait préoccupant, ce taux de sorties sans diplôme ni qualification grimpe à 16,6 % chez les élèves immigrants de première génération.³ Nous nous intéressons donc particulièrement au filet de sécurité existant autour des élèves potentiellement décrocheurs, et ce, peu importe leur ordre d'enseignement.

Parallèlement, nous accordons une importance prioritaire au taux de diplomation et de qualification des élèves. La cohorte 2014-2021 a d'ailleurs atteint un nouveau record à ce titre avec un taux jamais égalé de 82,3 %. Ce taux de réussite se chiffrait à 65,4 % dix ans auparavant, représentant une progression de près de 17 % pour cette période. Rappelons également que le ministère a fixé la cible à 90 % pour la cohorte 2023-2030.

Au cours des dernières années, bien que notre taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans soit demeuré en hausse constante, il a aussi eu tendance à se stabiliser. Dans les années 2019-2020 et 2020-2021, la pandémie de la COVID-19 a eu des impacts importants sur la société québécoise, incluant le milieu scolaire. Nous avons ainsi été contraints de revoir certaines façons de faire et de nous adapter au contexte sanitaire. Nous anticipons que ces changements pourraient renverser certaines tendances et entraîner des répercussions sur la réussite des élèves.

Il devenait donc naturel de placer la réussite comme but ultime à notre PEVR 2023-2027. Cette réflexion s'appuie également sur différents résultats issus de consultations effectuées auprès des milieux qui ont été invités à s'exprimer sur leurs grandes préoccupations. Celles-ci tendaient inévitablement toutes vers la réussite et l'atteinte d'une diplomation ou d'une qualification pour l'ensemble de nos élèves. Ainsi, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles de ce PEVR visent à respecter et à atteindre ce but ultime. Les orientations ont d'ailleurs été définies et réfléchies en fonction de mesures et de stratégies applicables à la poursuite de ce but premier.

Il demeure aussi essentiel de garder à l'esprit que la réussite sous toutes ses formes dépasse ces notions. À titre d'exemple, certains élèves en francisation, en intégration sociale ou ayant une déficience intellectuelle n'obtiendront pas nécessairement de diplomation ou de qualification, mais pourront tout autant contribuer à l'essor de la société lavalloise.

² [Taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire](#), MEQ, 2022

³ Donnée maison CSS de Laval, cohorte 2019-2020

Trois grands enjeux ont été identifiés et doivent être travaillés afin de nous permettre de garder le cap sur ce grand objectif. Il s'agit du suivi pédagogique de l'élève, la mise en place des meilleures pratiques et d'une culture de données ainsi que le développement d'un environnement propice à l'apprentissage et à la réussite. De plus, les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), ont été considérés dans l'ensemble des réflexions menant à l'élaboration du PEVR. Il convient donc de définir les défis importants sur lesquels notre organisation devra se pencher au cours des prochaines années.

NOTRE BUT ULTIME FAIRE RÉUSSIR

ENJEU 1
SUIVI PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉLÈVE

ENJEU 2
MEILLEURES PRATIQUES
ET CULTURE DE DONNÉES

ENJEU 3
ENVIRONNEMENT PROPICE
À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

Les services aux élèves HDAA font partie intégrante de nos 3 enjeux



DES DÉFIS IMPORTANTS

ENJEU 1 – SUIVI PÉDAGOGIQUE DE L'ÉLÈVE

Le suivi pédagogique se traduit par la connaissance fine des besoins et des aptitudes de l'élève ainsi que de son évolution tout au long du parcours scolaire, et ce, de manière à poser les actions les plus porteuses pour soutenir l'élève au mieux dans ses apprentissages et sa réussite. Le suivi pédagogique est assuré par les divers acteurs gravitant autour de l'élève : une équipe multidisciplinaire composée des intervenants de l'établissement scolaire et du centre de services scolaire, les parents ainsi que les divers partenaires issus du milieu communautaire, municipal, de la santé ou des affaires. Ensemble, ils accompagnent l'élève pour le guider vers la persévérance et la réussite.

À cet égard, certaines données statistiques permettent d'identifier des moments clés du parcours scolaire et de s'intéresser à l'accompagnement offert. Ainsi, une donnée à laquelle il importe de s'attarder est le taux de réussite combiné en mathématique et en français à la sortie du primaire. Une vigie de ce taux de réussite combiné nous permet d'avoir un portrait des élèves de 6^e année qui se dirigent vers le secondaire. En 2020-2021, celui-ci était de 90,3 %, ce qui signifie que nous avons le potentiel d'amener 1 élève sur 10 de plus en 6^e année du primaire à réussir en français et en mathématique.

Par ailleurs, le CSS de Laval scolarise des élèves jeunes et adultes issus de milieux et de cultures diversifiés. Du préscolaire au secondaire, ils sont près de 16 000 élèves à parler une autre langue que le français à la maison, ce qui représente une proportion de près de 37 % de nos élèves au secteur jeunes. Le 1^{er} janvier 2023, nous comptons 37 classes d'accueil⁴ au primaire et 31 classes d'accueil au secondaire. L'enjeu de la langue demeure donc bien présent au sein de nos élèves avec son lot de défis pour ceux qui ne la maîtrisent pas. Ceci est tout aussi vrai au secteur adultes où l'on dénombre 34 classes de francisation⁵ en 2022-2023. Selon les recherches, il a été évalué qu'un élève au secteur jeunes devrait généralement être en mesure d'intégrer une classe ordinaire à la suite d'un séjour de deux (2) ans en classe d'accueil⁶. Ceci aurait un impact favorable sur sa persévérance et sa réussite. Toutefois, au 30 juin 2022, ce sont 26 % des élèves du primaire en classe d'accueil qui poursuivaient leur scolarisation dans ces classes en excédant les deux (2) ans prévus, alors que ce taux grimpe à 55 % au secondaire⁷.



⁴ La classe d'accueil permet d'offrir des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français aux élèves non francophones issus notamment de l'immigration. C'est aussi au sein de ces classes que les élèves pourront amorcer leur intégration à leur nouveau milieu scolaire et social.

⁵ Le programme de francisation vise à donner une formation de base en français, en développant la compréhension et l'expression orale et écrite pour favoriser l'intégration au marché du travail et l'accès à d'autres programmes de formation. Il s'agit d'un programme d'études reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur qui est destiné aux adultes non francophones et âgés de 16 ans et plus.

⁶ De Koninck, Z. et Armand, F. (2012). Entre métropole et régions, un même raisonnement peut-il soutenir un choix de modèles de services différent pour l'intégration des élèves allophones ? Diversité urbaine, 12(1), 69-85. ET Françoise Armand, Université de Montréal : <https://www.erudit.org/en/journals/du/1900-v1-n1-du0880/1019212ar.pdf>

⁷ Données maison (Service de l'organisation scolaire et du transport), CSS de Laval, année 2022-2023

Il convient également de réfléchir au continuum de services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) de 4 à 21 ans, pour lesquels le taux de diplomation et de qualification s'affiche à 64 % (cohorte 2014-2021)⁸. Le taux d'élèves possédant un plan d'intervention s'élève à 25,1 % au secteur jeunes du CSS de Laval. Ceci signifie qu'un élève sur 4 a un plan d'intervention, dont 1 sur 5 au primaire (21 %). Cette proportion grimpe à 1 élève sur 3 au secondaire (35 %).

La persévérance des élèves adultes nous permet de dresser d'autres constats. Ainsi, au secteur adultes, dans la cohorte 2019-2021, 12,4 % des élèves en formation professionnelle n'ont pas réussi plus de deux sanctions. De plus, ce sont en moyenne 31,3 % des non-diplômés en formation professionnelle qui ont cessé leur parcours scolaire dans les 2 à 3 premières semaines de formation. Il en est de même pour les élèves à l'éducation des adultes qui se remettent en action, car nous observons qu'en 2021-2022, 38 % des élèves qui ont interrompu leur parcours l'ont fait au cours des 4 premières semaines.

En ce qui concerne le passage entre le primaire et le secondaire, il faut savoir que cette transition représente un moment critique dans la vie d'un élève, notamment en raison du changement d'école, parfois même de territoire, sans compter le fait de vivre des modifications sur le plan de l'organisation scolaire, de l'autonomie et des choix de programmes.

À la lumière de ces différents constats, force est de constater que l'accompagnement pédagogique de tous les élèves demeure un enjeu important afin de mener les élèves vers la réussite.

Par ailleurs, ce suivi s'effectue dans le cadre de parcours de formation diversifiés et adaptés aux besoins des élèves, ce qui constitue la deuxième composante de l'enjeu. La recherche démontre que la motivation est un facteur primordial à la réussite scolaire⁹. Aussi, il est démontré que le fait de vivre des réussites a un impact direct sur le sentiment d'accomplissement de l'élève et, par ricochet, sa motivation¹⁰. Ainsi, en permettant à un élève d'intégrer un parcours de formation qui l'intéresse et où il vivra des réussites, nous augmentons les chances qu'il soit motivé à l'école. À cet égard, la diversification et l'adaptabilité des parcours se définissent justement comme notre capacité à proposer des programmes et des avenues de formation accessibles, différents, inspirants, flexibles et variés, qui tiennent compte des aptitudes, des besoins et des champs d'intérêt de chaque élève et qui lui permettent de vivre des expériences positives à l'école, de développer son plein potentiel, et ultimement, de réussir.

Il faut savoir que la proportion d'élèves inscrits pour une première fois en 1^{re} secondaire au réseau privé sur le territoire lavallois se chiffrait à 34,6 % pour la cohorte 2019-2020¹¹. Cette donnée doit être considérée dans le cadre de la diversité de programmes offerts.

⁸ Donnée fournie sur demande par Infostat (MEQ), pour la cohorte EHDA 2014-2021

⁹ Vezeau, C. et Bouffard, T. (2009). Étude longitudinale des déterminants affectifs et motivationnels de la persévérance et de l'engagement dans ses études collégiales. Joliette, QC : Rapport de recherche PAREA. Récupéré de : <https://cdc.qc.ca/parea/787269-vezeau-bouffard-determinants-affectifs-motivationnels-lanaudiere-joliette-ugam-PAREA-2009.pdf> R. Viau, La motivation en contexte scolaire, 1994

¹⁰ Masson, S. (2020). Activer ses neurones : pour mieux apprendre et enseigner. Paris : Éditions Odile Jacob

¹¹ Donnée fournie sur demande par Infostat (MEQ), pour la cohorte d'entrée 2019-2020

En 2021, dans le cadre de la démarche de l'École secondaire de demain et afin de connaître la vision des parents, des élèves et des membres du personnel sur le secondaire, notamment en regard des projets pédagogiques particuliers, une vaste consultation a été organisée. Parmi les résultats obtenus, nous apprenions que près de 25 % de nos élèves de 3^e cycle primaire et de 1^{er} cycle secondaire et plus de 35 % des parents affirmaient mal connaître les parcours offerts au CSS de Laval. De plus, 77 % de ces mêmes élèves et 87 % de ces mêmes parents affirmaient que les programmes d'enrichissement pédagogique devaient être offerts dans plusieurs écoles afin d'être plus accessibles¹². Ces résultats viennent remettre en question la diversification et l'accessibilité de l'offre pédagogique au secondaire. La démarche de l'École secondaire de demain s'intéresse effectivement en partie à ce volet. Lancée en 2020, elle vise à soutenir la réussite des élèves tout en répondant aux enjeux liés à l'augmentation importante du nombre d'élèves au secondaire. Ainsi, l'École secondaire de demain vient repenser l'offre du CSS de Laval au secondaire. Ce projet permettra à toutes nos écoles secondaires d'offrir un enseignement de la 1^{re} à la 5^e secondaire et de proposer des projets d'enrichissement pédagogique diversifiés, plus accessibles et favorisant l'inclusion.

Dans un autre ordre d'idées, les parcours de formation des élèves plus vulnérables présentent également certains défis afin que ceux-ci puissent être pleinement adaptés et diversifiés. Il faut savoir qu'en 2022-2023, le taux d'intégration¹³ des élèves HDAA était de 78,7 % au primaire et de 65,6 % au secondaire. Par ailleurs, notons que le concept de l'inclusion¹⁴ est de plus en plus documenté dans les récentes recherches. Le CSS de Laval, qui tend à favoriser l'inclusion, s'assurera de soutenir son personnel dans cette vision.



¹² Léger Marketing et sondage. Votre vision de l'école secondaire de demain, sondage réalisé auprès des parents, des élèves et du personnel du CSS de Laval, 2021

¹³ Le taux d'intégration se définit comme étant le nombre d'élèves ayant des besoins particuliers intégrés dans une classe ordinaire dans laquelle l'élève doit s'adapter. L'élève doit ainsi suivre l'enseignement donné comme les autres élèves de la classe. Définition inspirée de : Conseil supérieur de l'éducation (2017). Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire, Québec, Le Conseil, 155 p.

¹⁴ L'inclusion se définit comme étant le principe par lequel l'école s'adapte à l'élève ayant des besoins particuliers permettant ainsi à l'élève de participer pleinement aux activités d'apprentissage dans une classe ordinaire. Définition inspirée de : Conseil supérieur de l'éducation (2017). Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire, Québec, Le Conseil, 155 p.

Le secteur de la formation professionnelle du CSS de Laval s'intéresse aussi à la diversification de son offre (ex. : cours de soir, en ligne, alternance travail-études, stages accrus, formation individualisée, etc.). À titre d'exemple, nous avons, en 2021-2022, 385 élèves inscrits dans 8 programmes en alternance travail-études en partenariat avec des employeurs de la région.

Ce parcours de formation demeure toutefois une avenue peu choisie pour les élèves de 16 et 17 ans à Laval. En effet, pour la cohorte ayant débuté en 2021, seulement 376 élèves de moins de 19 ans en provenance de nos écoles secondaires étaient inscrits en formation professionnelle, soit 5,9 % de notre clientèle. De plus, si nous considérons le taux d'élèves ayant amorcé leur secondaire en 2014-2015 puis s'étant inscrits à la formation professionnelle, nous constatons que seulement 0,7 % d'entre eux obtiennent un premier diplôme avant 20 ans. Cette donnée est en dessous de la moyenne du réseau scolaire du Québec qui se situe à 1,5 % (cohorte 2014-2021, réseau public).

Le parcours Concentration DES-DEP-DEC¹⁵ est une autre avenue qui s'offre aux élèves du secondaire. Celui-ci permet aux élèves d'entamer une formation professionnelle tout en poursuivant leur formation générale et d'aller ainsi chercher les cours préalables à cette formation. En 2022-2023, ce sont 7 des 60 programmes de formation professionnelle disponibles au CSS de Laval qui sont vécus en concomitance. Dans ces parcours, le taux de réussite aux compétences en formation professionnelle des élèves inscrits s'élevait en moyenne à 97,2 % en 2021.

En somme, les parcours de formation adaptés, diversifiés et inspirants pour les élèves représentent un enjeu. La diplomation et la qualification ne doivent plus être une option, mais une destination pour laquelle chaque élève a la possibilité de prendre un chemin plus personnalisé pour y parvenir.



¹⁵ DES : Diplôme d'études secondaires, DEP : Diplôme d'études professionnelles, DEC : Diplôme d'études collégiales

ENJEU 2 : MEILLEURES PRATIQUES ET CULTURE DE DONNÉES

Notre société est en mouvance et les organisations doivent faire preuve d'adaptabilité dans un environnement en constante évolution et de plus en plus complexe. Afin de permettre une prise de décision rapide et efficace, la culture de données s'impose d'elle-même.

La création du Bureau de la gestion stratégique et de la statistique (BGSS) en 2019 au Centre de services scolaire de Laval s'inscrit dans cette volonté. Afin de mettre en place les balises d'une gouvernance de données, ce bureau a notamment développé l'automatisation de plusieurs données associées à la réussite des élèves par le biais de la plateforme PowerBI. Cet outil étant maintenant disponible aux gestionnaires des établissements et des services, il permet de suivre plus efficacement les résultats de l'organisation et même d'anticiper certaines tendances.

Afin d'intégrer la gouvernance des données dans ses pratiques de gestion, le CSS de Laval souhaite mettre en place une véritable salle de pilotage stratégique. Cette salle de pilotage a pour objectif d'orienter les activités stratégiques de l'organisation en vue d'améliorer les pratiques et les résultats globaux. Cela permettra au CSS de Laval de mieux exploiter ses données pour atteindre ses objectifs à long terme.

De plus, au cours des dernières années, la réalisation de mandats selon les meilleures pratiques reconnues en gestion de projets s'est grandement intensifiée. Au CSS de Laval, ce sont 69 membres du personnel qui ont reçu une formation en gestion de projets par le biais du BGSS. Par exemple, en 2022-2023, ce sont 41 projets que ces gestionnaires ont pilotés à l'aide d'équipes multidisciplinaires où la collaboration atteint un niveau supérieur. De manière à apprécier l'état d'avancement de ces projets et à identifier rapidement les enjeux et les risques encourus dans le cadre de leur réalisation, une revue mensuelle de l'ensemble des projets organisationnels est effectuée. Il s'agit d'une pratique clé pour assurer le suivi, la coordination et la réussite des projets au sein de l'organisation.

Outre la culture de données et la gestion de projets, nous sommes également guidés par les fondements propres à l'amélioration continue. C'est pourquoi nous accordons une attention toute particulière à la documentation et à la gestion des processus. De manière à accroître l'efficacité et l'efficience des pratiques, la cartographie au sein du CSS de Laval a connu un essor considérable au cours des dernières années. L'utilisation optimale des cartes demeure un changement de pratique dans lequel notre organisation est encore en pleine transition afin de permettre une entière intégration. Depuis la création du BGSS, le CSS de Laval a élaboré 247 cartes de processus.

En somme, en fondant notre processus décisionnel sur des données probantes et actuelles, nous nous donnons la possibilité d'agir sur de réels enjeux. Une culture de données au sein d'une organisation facilite également la mise en place des meilleures pratiques, soit celles reconnues efficaces par la recherche.

Dans ce contexte, il faut savoir que la rétention du personnel passe notamment par la reconnaissance, le sentiment de compétence et d'efficacité personnelle ainsi que par la qualité de l'accueil et de l'intégration. La formation continue et le développement professionnel des membres du personnel du CSS de Laval sont donc en lien direct avec notre capacité à assurer la rétention de notre personnel.

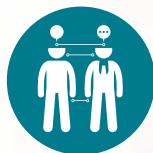
Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qui affecte l'ensemble du Québec, l'embauche de personnel qualifié demeure un défi, tout comme le soutien et l'accompagnement des employés, notamment par le biais de l'insertion professionnelle. Cet accompagnement demeure essentiel afin d'outiller le nouveau personnel, notamment en gestion de classe. D'ailleurs, tant du côté du secteur jeunes que du secteur adultes, de concert avec le Carrefour national de l'insertion professionnelle en enseignement (CNIPE), le CSS de Laval accompagne chaque année des enseignants en début de parcours, facilitant leur intégration et contribuant au développement de leur identité professionnelle.

La pénurie de personnel qui touche actuellement la province accentue assurément l'ampleur du défi. L'augmentation du nombre d'employés non qualifiés dans notre organisation est d'ailleurs l'une des résultantes de ce contexte provincial. À cet égard, le personnel enseignant non légalement qualifié a connu une hausse considérable et a plus que doublé au CSS de Laval de 2018-2019 à 2021-2022. En effet, en 2018-2019, le CSS de Laval comptait 122 enseignants non légalement qualifiés (NLQ) sur un total de 5 269 enseignants. En 2021-2022, le nombre d'enseignants NLQ se situait à 297 sur un total de 5 717 enseignants. De là, toute l'importance de favoriser la mise en place des meilleures pratiques pour accompagner et soutenir ce personnel vers la voie de la qualification.

En ce qui concerne les offres de formation disponibles, celles-ci s'adressent aux différents corps d'emplois du CSS de Laval, tant dans les établissements que dans les services et, notamment, en matière de meilleures pratiques. À ce chapitre, en date du 16 décembre 2022, pour l'année scolaire en cours, les Services éducatifs ont reçu et traité plus de 445 demandes de soutien et d'accompagnement des écoles primaires et secondaires afin de mettre en place les meilleures pratiques dans leurs milieux. Ainsi, de la même manière qu'il est fait au secteur jeunes, l'accompagnement se fait quotidiennement au secteur adultes par des professionnels qui sont présents dans les centres.

Ceci s'ajoute aux pratiques reconnues et déjà en place dans certains milieux. À ce titre, l'enseignement explicite et faire d'un établissement une véritable communauté d'apprentissage professionnelle sont deux exemples de pratiques appuyées par la recherche et centrées sur la réussite des élèves. Présente dans nos établissements depuis déjà plusieurs années, la réponse à l'intervention (RAI), tant dans l'apprentissage du français et des mathématiques que dans le renforcement des comportements positifs, est une autre pratique reconnue.

Bien que nous ayons amorcé un important chantier en matière de culture de données et de mise en place des meilleures pratiques, ces éléments s'insèrent dans une culture d'amélioration continue qui tend à se développer et se bonifier.





ENJEU 3 - ENVIRONNEMENT PROPICE À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

Un environnement propice à l'apprentissage et à la réussite se définit comme étant un milieu accueillant, sain et sécuritaire, ouvert et respectueux envers la diversité, favorisant les saines habitudes de vie et où des services de soutien psychosocial sont accessibles. Le milieu doit être considéré au sens large et inclure l'environnement de la classe, mais aussi l'ensemble de l'école.

Un environnement qui favorise le sentiment d'appartenance aurait aussi un impact sur la réussite scolaire. La recherche¹⁶ met en lumière que le sentiment d'appartenance envers l'école et l'engagement des élèves dans les activités scolaires et parascolaires influencent positivement le cheminement académique des enfants, ce qui favorise évidemment la réussite scolaire. De plus, ceci favorise la capacité des enfants à créer des liens sociaux, et donc à développer un sentiment d'appartenance, ce qui demeure d'une importance capitale. Il s'agit ici de l'une des clés de la réussite scolaire puisqu'elle influence positivement le rendement scolaire, l'estime de soi, la motivation et la confiance en soi.

Dans un autre ordre d'idées, pour offrir un environnement physique sécuritaire, celui-ci doit notamment être engagé dans la lutte à l'intimidation et la violence. C'est dans cet esprit que chaque établissement a l'obligation d'avoir un plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour tous et adapté à son milieu. Malgré la présence de ces plans, des observations directes dans les milieux témoignent de certains gestes d'intimidation ou de violence qui demeurent présents.

La sécurité de l'environnement physique s'observe également par l'entretien et le maintien approprié des bâtiments. Les conditions défavorables du marché de la construction (inflation, cout des matériaux et de la main-d'œuvre) offrent moins de rendement pour chaque dollar investi alors que le financement destiné au maintien des bâtiments demeure un défi, surtout considérant nos bâtiments vieillissants.

En ce qui concerne les saines habitudes de vie, la présence d'infrastructures sportives intérieures et extérieures de qualité est assurément pertinente, tout comme les initiatives pédagogiques permettant aux élèves de bouger davantage. C'était d'ailleurs 29 % des écoles primaires qui bénéficiaient de la mesure On bouge au CUBE! en 2018-2019 alors que nous en sommes à 64 % en 2021-2022.

Parallèlement, les bonnes habitudes de vie constituent un défi chez les jeunes. En 2021, la Ville de Laval publiait des données parlantes. Nous apprenions que le quart des jeunes (24,9 %) est sédentaire en ce qui a trait au loisir et au transport, les filles présentant une plus grande proportion que les garçons, avec 27,7 % contre 22,4 %. Le taux moyen des jeunes lavallois sédentaires est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (20,4 %). Ces mêmes études, toujours effectuées auprès d'adolescents lavallois, indiquent que plus de 4 sur 10 (42,9 %) d'entre eux dorment moins que le nombre minimum d'heures recommandé, soit une proportion plus élevée que celle du Québec qui s'établit à 34,1 %¹⁷. En 2019, l'Institut de la statistique du Québec révélait que 42 % des élèves passent plus de deux heures par jour à regarder des émissions, des séries, des films ou des vidéos la semaine en dehors des heures d'école. Une proportion similaire (49 %) est rapportée en ce qui

¹⁶ ST-ARMAND, Jérôme. Le sentiment d'appartenance à l'école : un regard conceptuel, psychométrique et théorique. Université de Montréal, Montréal, 2015, 226 p.

¹⁷ [Portrait sociodémographique et de santé 2020 des jeunes de 0 à 17 ans de Laval](#). Laval, 2021.

concerne les activités liées aux jeux vidéos, au clavardage, aux messages textes et à la navigation sur Internet. La fin de semaine, la proportion d'élèves québécois qui passent plus de deux heures devant un écran augmente à 58 % pour les émissions, séries, films ou vidéos, et à 65 % pour les jeux vidéos, clavardage, messages textes et navigation sur Internet¹⁸.

Pour ce qui est de la santé mentale, il faut savoir qu'à l'été 2020, 15 % des jeunes Québécois présentaient des symptômes d'anxiété généralisée, modérée ou sévère¹⁹. Sur l'ensemble du territoire lavallois, trois élèves du secondaire sur dix (30,2 %) présentent un niveau élevé de détresse psychologique et les filles sont plus concernées que les garçons (42,7 % contre 19,2 %)²⁰.

Par ailleurs, chaque milieu évolue avec les particularités qui le composent. Ceci est d'autant plus vrai à Laval où nos milieux doivent composer avec une mixité socioéconomique et ethnoculturelle, une mixité des genres, ainsi qu'avec des élèves ayant des besoins particuliers diversifiés. À titre d'exemple, le Portrait lavallois 2020²¹ met en lumière certaines particularités de la mixité lavalloise :

- Après Montréal, Laval est la deuxième région où la proportion d'immigrants est la plus élevée. La proportion d'immigrants à Laval est par ailleurs deux fois plus grande que celle de l'ensemble du Québec.
- Laval a connu une évolution rapide et constante en matière de langue au cours des dernières années, ce qui a entraîné un recul du français comme langue maternelle et langue parlée à la maison. Les langues non officielles et l'anglais sont beaucoup plus présents qu'il y a quinze ans et dans des proportions plus élevées que la moyenne québécoise.
- Un peu plus d'une personne sur dix (11,3 %) vivait dans un ménage à faible revenu en 2015. Les groupes les plus touchés sont les personnes vivant seules (29,9 %) ; les familles monoparentales (26 %) ; les femmes âgées de 65 ans ou plus (17,5 %) ; et les personnes immigrantes (15,8 %) (immigrants récents : 37,2 %).
- Près d'un Lavallois de 12 ans ou plus sur dix (8,2 %) a connu une insécurité alimentaire en 2015-2016.²²
- En mars 2019, environ 15 000 Lavallois étaient prestataires d'assistance sociale.

En terminant, à la lumière des différents constats énumérés plus haut, il y a certes un défi à offrir pleinement à nos élèves un environnement propice à l'apprentissage et à la réussite. S'assurer que les élèves puissent s'épanouir dans un milieu accueillant où chacun d'eux est accompagné en toute bienveillance demeure une vision bien ancrée au cœur de la culture organisationnelle. Il n'en demeure pas moins que des enjeux persistent à cet égard.



¹⁸ Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue, le jeu chez les élèves du secondaire (ETADJES), 2019.

¹⁹ Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ), 2020.

²⁰ [Portrait sociodémographique et de santé 2020 des jeunes de 0 à 17 ans de Laval](#), Laval, 2021.

²¹ Portrait lavallois 2020, Volet 1 - démographie et caractéristiques socioéconomiques, Direction de santé publique, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, 2020 : https://www.lavalensante.com/fileadmin/internet/ciass_laval/Documentation/Sante_publicque/Profils_et_portraits/Portraits/Portrait_lavallois_2020_Volet_1.pdf

²² Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2015-2016.



NOS ORIENTATIONS

À l'instar de nos différents enjeux organisationnels se déclinent trois grandes orientations qui consistent à accompagner l'élève tout au long de son parcours, à appliquer les meilleures pratiques et à offrir un environnement propice à la réussite. Dans le cadre des travaux et des différentes consultations qui ont guidé l'élaboration de notre PEVR, une dimension, étudiée et analysée, se retrouve détaillée sous chacune de ces orientations. Chaque dimension doit être considérée dans la portée de l'orientation et dans le choix des projets et des initiatives qui devront être priorités au cours des prochaines années. Ces dimensions ont non seulement alimenté les travaux visant la définition des objectifs de notre PEVR, mais elles pourront également nourrir les réflexions des établissements dans le cadre de l'élaboration de leurs projets éducatifs.

NOTRE BUT ULTIME FAIRE RÉUSSIR

ENJEU 1 SUIVI PÉDAGOGIQUE DE L'ÉLÈVE

ENJEU 2 MEILLEURES PRATIQUES ET CULTURE DE DONNÉES

ENJEU 3 ENVIRONNEMENT PROPICE À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

ORIENTATION 1 ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS

ORIENTATION 2 APPLIQUER LES MEILLEURES PRATIQUES

ORIENTATION 3 OFFRIR UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA RÉUSSITE

DIMENSION :

- Intensification des actions ayant un impact sur la persévérance et sur la réussite de l'élève
- Implication des acteurs scolaires, des parents et des différents partenaires
- Déploiement de projets pédagogiques particuliers diversifiés, inspirants et accessibles
- Considération des champs d'intérêt, des besoins et des aptitudes de l'élève

DIMENSION :

- Établissements efficaces :
 - Développement professionnel de l'ensemble des membres du personnel
 - Pratiques reconnues efficaces par la recherche
 - Culture de données
 - Amélioration continue


DIMENSION :

- Environnement sain et sécuritaire
- Climat scolaire positif favorisant le sentiment d'appartenance
- Bien-être des élèves et du personnel

Les services aux élèves HDAA font partie intégrante de nos 3 orientations



NOS OBJECTIFS ET NOS INDICATEURS

D'ici juin 2027, le Centre de services scolaire de Laval s'engage à poursuivre l'atteinte de 8 objectifs se déclinant en 18 indicateurs qui, combinés, visent à soutenir l'atteinte de notre but ultime : FAIRE RÉUSSIR. Parmi les objectifs figurant à notre PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE, il faut savoir que 9 indicateurs se retrouvent également dans la planification stratégique du ministère de l'Éducation. Ceux-ci sont identifiés par un signe  dans les pages suivantes.



NOS OBJECTIFS ET

		OBJECTIFS
NOTRE BUT ULTIME FAIRE RÉUSSIR	ULTIME U1	Accroître la diplomation et la qualification
ORIENTATION 1 ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS	1.1	Diminuer le taux de sorties sans diplôme ni qualification
	1.2	Augmenter la réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire
	1.3	Augmenter la réussite à l'épreuve obligatoire de mathématique, 6 ^e année du primaire
	1.4	Augmenter la réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire
	1.5	Augmenter le taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier
ORIENTATION 2 APPLIQUER LES MEILLEURES PRATIQUES	2.1	Augmenter le taux de participation des enseignants et des membres du personnel en service direct* à l'élève à des activités de développement professionnel *Le personnel en service direct à l'élève inclut les emplois associés aux domaines suivants : psychoéducation, psychologie, orthophonie, ergothérapie, travail social, conseil d'orientation et de formation, travaux pratiques, éducation spécialisée, soutien aux élèves handicapés, service de garde, surveillance et aide à la classe.
ORIENTATION 3 OFFRIR UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA RÉUSSITE	3.1	Augmenter le niveau de bien-être et de sécurité

NOS INDICATEURS



INDICATEURS		VALEURS DE DÉPART	CIBLES
U1.1	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	83,8 %	87 %
U1.2	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	78,3 %	86 %
U1.3	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des garçons	80,6 %	84 %
U1.4	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des élèves HDAA	69,3 %	72 %

1.1.1	Taux de sorties sans diplôme ni qualification	12,3 %	10 %
1.2.1	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 %	68,5 %	80 %
1.2.2	Taux de réussite	85,4 %	90 %
1.3.1	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à la compétence « Résoudre »	66,6 %	77 %
1.3.2	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à la compétence « Raisonner »	70,6 %	79 %
1.3.3	Taux de réussite à la compétence « Résoudre »	80,3 %	89 %
1.3.4	Taux de réussite à la compétence « Raisonner »	82,1 %	87 %
1.4.1	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 %	62,1 %	75 %
1.4.2	Taux de réussite	85,5 %	91 %
1.5.1	Taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier	38 %	75 %

2.1.1	Taux de participation annuel des enseignants à une activité de développement professionnel en cohérence avec les pratiques pédagogiques reconnues efficaces par la recherche et recommandées par le Centre de services scolaire de Laval	53 %	65 %
2.1.2	Taux de participation annuel des membres du personnel en service direct à l'élève* à une activité de développement professionnel recommandée par le Centre de services scolaire de Laval	27,4 %	50 %

3.1.1	Taux des membres du personnel qui déclarent avoir un niveau de bien-être et de sécurité satisfaisant	80,9 %	86 %
3.1.2	Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu	0 %	100 %



BUT ULTIME

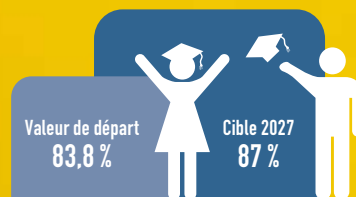
FAIRE RÉUSSIR

NOTRE BUT ULTIME FAIRE RÉUSSIR

NOTRE OBJECTIF ULTIME Accroître la diplomation et la qualification

INDICATEUR U1.1 :

Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire



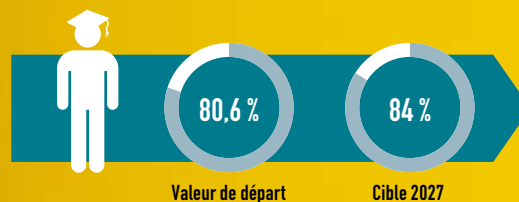
INDICATEUR U1.2 :

Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans



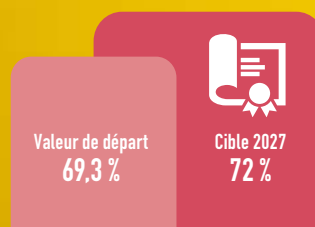
INDICATEUR U1.3 :

Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des garçons



INDICATEUR U1.4 :

Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des élèves HDAA



ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS

DIMENSION :

- Intensification des actions ayant un impact sur la persévérance et sur la réussite de l'élève
- Implication des acteurs scolaires, des parents et des différents partenaires
- Déploiement de projets pédagogiques particuliers diversifiés, inspirants et accessibles
- Considération des champs d'intérêt, des besoins et des aptitudes de l'élève

OBJECTIF 1.1 Diminuer le taux de sorties sans diplôme ni qualification

INDICATEUR 1.1.1 : Taux de sorties sans diplôme ni qualification



OBJECTIF 1.2 Augmenter la réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4^e année du primaire

INDICATEUR 1.2.1 : Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 %

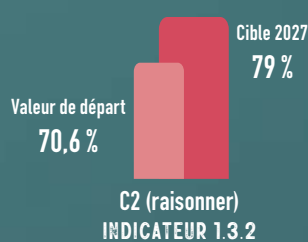
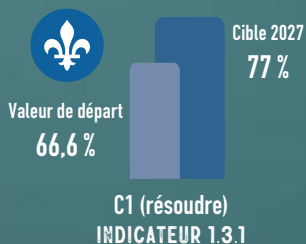


INDICATEUR 1.2.2 : Taux de réussite

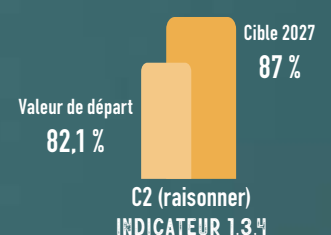
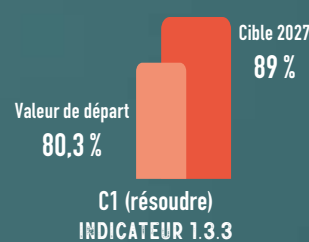


OBJECTIF 1.3 Augmenter la réussite à l'épreuve obligatoire de mathématiques, 6^e année du primaire

Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 %



Taux de réussite

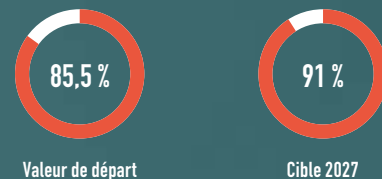


OBJECTIF 1.4 Augmenter la réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2^e année du secondaire

INDICATEUR 1.4.1 : Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 %



INDICATEUR 1.4.2 : Taux de réussite



OBJECTIF 1.5 Augmenter le taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier

INDICATEUR 1.5.1 : Taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier



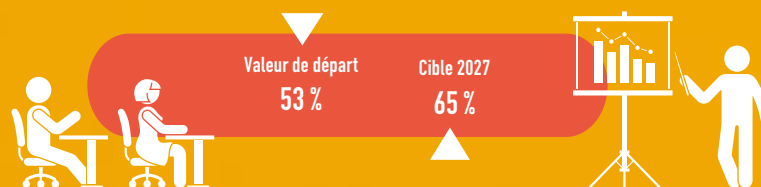
APPLIQUER LES MEILLEURES PRATIQUES

DIMENSION :

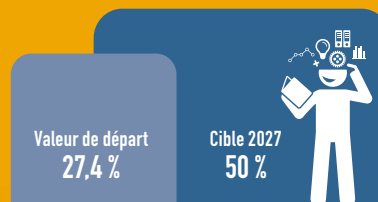
- Établissements efficaces :
 - Développement professionnel de l'ensemble des membres du personnel
 - Pratiques reconnues efficaces par la recherche
 - Culture de données
 - Amélioration continue

OBJECTIF 2.1 Augmenter le taux de participation des enseignants et des membres du personnel en service direct à l'élève* à des activités de développement professionnel

INDICATEUR 2.1.1 : Taux de participation annuel des enseignants à une activité de développement professionnel en cohérence avec les pratiques pédagogiques reconnues efficaces par la recherche et recommandées par le Centre de services scolaire de Laval



INDICATEUR 2.1.2 : Taux de participation annuel des membres du personnel en service direct à l'élève* à une activité de développement professionnel recommandée par le Centre de services scolaire de Laval



* Le personnel en service direct à l'élève inclut les emplois associés aux domaines suivants : psychoéducation, psychologie, orthophonie, ergothérapie, travail social, conseil d'orientation et de formation, travaux pratiques, éducation spécialisée, soutien aux élèves handicapés, service de garde, surveillance et aide à la classe.





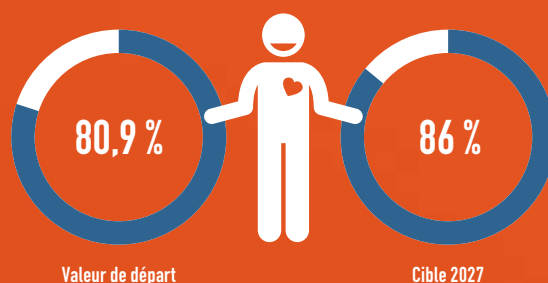
OFFRIR UN ENVIRONNEMENT PROPOICE À LA RÉUSSITE

DIMENSION :

- Environnement sain et sécuritaire
- Climat scolaire positif favorisant le sentiment d'appartenance
- Bien-être des élèves et du personnel

OBJECTIF 3.1 Augmenter le niveau de bien-être et de sécurité

INDICATEUR 3.1.1 : Taux des membres du personnel qui déclarent avoir un niveau de bien-être et de sécurité satisfaisant



INDICATEUR 3.1.2 : Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu





MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION

Notre **PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027** fera l'objet d'une vigie rapprochée par le biais d'une salle de pilotage stratégique. Celle-ci permettra le suivi optimal de différents indicateurs spécifiques, de même que d'objectifs annuels qui contribueront à l'atteinte des cibles, notamment celles fixées au **PEVR**. Il faut savoir que les moyens et les initiatives qui contribueront à l'atteinte de ces objectifs annuels ne sont pas spécifiés à même ce plan. Ainsi, la portée de celui-ci va bien au-delà des objectifs qui y sont présentés.

Dans un deuxième temps, la salle de pilotage stratégique permettra d'orienter les travaux tactiques et les plans directeurs des services de même que le choix des meilleures pratiques à mettre en œuvre dans les établissements pour favoriser la réussite des élèves. D'ailleurs, en cohérence avec le **PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE**, tous les établissements du centre de services scolaire contribueront à l'atteinte des objectifs par un suivi rigoureux des données associées à la gestion opérationnelle de leur établissement et intégrées à leur projet éducatif. La qualité des actions posées dans la classe représente donc les fondements de la mise en œuvre de notre **PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE**.

L'engagement et la participation de tous, à tous les niveaux de l'organisation, sont donc essentiels à la réussite de notre **PEVR** et seront intégrés à un processus itératif de planification, de mise en œuvre et d'évaluation des objectifs stratégiques. Un système de suivi et de mesure de la performance pour évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés fera également partie intégrante de l'évaluation de notre **PEVR** au cours des quatre prochaines années.

Finalement, la reddition de comptes du **PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE** sera publiée dans notre rapport annuel, et ce, afin d'en informer la population du territoire et le ministre de l'Éducation.





Centre
de services scolaire
de Laval

Québec 